

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 91 (1964)
Heft: 1

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ancien français, le mot « assez » n'avait pas un sens très précis ; il signifiait tantôt « assez » au sens moderne, tantôt, et c'était le cas le plus fréquent, « beaucoup ». Contrairement à l'usage actuel, il se construisait sans la préposition « de » : « assez chevaliers » (*Chanson de Roland*, XI^e siècle) ; — « assés or et argent » (*Froissart*, 1337-1410) : — « monseigneur Guillaume Martel dit que on avoit assez gent » (XIV^e siècle) ; — « car nous avons assez pastures aultre part pour nos bestes » (XV^e) ; — « il avoit assez vignes sans icelle » (XVI^e).

En patois, le mot *prâo* (*prau*, *praou*), tout comme « assez » en ancien français, a, lui aussi, une signification indéfinie qui oscille entre « assez », « bien » et « beaucoup ».

À la Fête des Vignerons (Abbaï de Vegnolan) de 1819, on chantait : *Prau vesite on lâi fara*. (Il s'agissait des visites au *bossaton*).

L'y a prau dzeins que dévejâ, écrivait Louis Bornet. (Il y a bien des gens qui parlent pour parler.)

On cé mè ballie praou motetta, praou pan... (F. Visinand, *Le Tzévroai de Voaitaou*.)

Dans *L'accordâiron*, Louis Favrat parle d'une pauvre fille qui, tout à coup, devient riche par héritage. Alors, à l'abbai tot dau long, l'eut *prau valet* que la *verirant* (elle eut beaucoup de garçons qui la firent danser).

Mais ce n'est pas dans le seul patois que l'on retrouve des traces de l'ancienne syntaxe. Il en reste aussi dans notre français, moins que naguère, il est vrai : « assez pain », « assez viande » s'entendent parfois encore, de même que « assez chagrin », « assez peine ». Ces expres-

sions se rencontrent même en littérature : « Vous avez assez place, assez bois, assez légumes, assez lait... ». (Benjamin Valotton, *Ce qu'en pense Potterat*, p. 321.)

En ancien français, le mot « que », employé seul, signifiait souvent « ce que ». Exemples : « Il me demanda qu'il m'en sembloit ». Joinville, 1225-1317. (Ce qu'il m'en semblait.)

« Si avisa cel Anglois et lui demanda qu'il vouloit. » Froissart, 1337-1410. (Ce qu'il voulait.)

Cette construction, que le français a bannie depuis des siècles — il n'en reste que quelques constructions stéréotypées comme « fais ce que dois advienne que pourra » — les patois la connaissent toujours. Exemples : « Le tzévroai fâ que vaou ». F. Visinand. (Le chevrier fait ce qu'il veut ; littéralement : le chevrier fait qu'il veut.) « Ne sé pas que lâi a per ci étrabllio. » Louis Favrat. (Je ne sais pas ce qu'il y a dans cette étable ; mot à mot : Je ne sais pas qu'il y a...) — « Mâ sèdè-vo que vu vo dere ? » Louis Favrat. (Mais savez-vous ce que je veux vous dire, Littéralement : Savez-vous que je veux vous dire ?)